



LIVRET D'ACCUEIL

COLLEGE ST MICHEL 3^{ème}

RENTREE 2025-2026



Tél. : 02 40 72 49 49 – Courriel : contactlycee@ec-erdre.fr
Site de l'ensemble scolaire - www.ec-erdre.fr

Entrée administrative : 13 rue du Général Leclerc – 44390 NORT SUR ERDRE

Entrée des élèves : boulevard Pasteur – 44390 NORT SUR ERDRE

1. DATES IMPORTANTES

1.1. Date de rentrée

La rentrée aura lieu le **lundi 1 septembre 2025 à 8h10, boulevard Pasteur**.
Prévoir un **cadenas**, le jour de la rentrée, pour le casier.

1.2. Horaires des cours et d'ouverture

Le site est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Les cours sont assurés :

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h10 à 16h00,
- les mercredis de 8h10 à 12h05.

1.3. Réunion de rentrée

La réunion de rentrée pour les familles est fixée au lundi 22 septembre à 18h30.

1.4. Dates de stage

Pour les 3èmes générales, **un stage de découverte obligatoire aura lieu du 9 au 13 février 2026**

Pour les 3èmes SEGPA, les stages d'application auront lieu du lundi 24 novembre 2025 au samedi 6 décembre 2025, du lundi 19 janvier 2026 au samedi 31 janvier 2026 et du lundi 27 avril 2026 au samedi 12 mai 2026.

Les conventions de stage seront distribuées à la rentrée par le professeur principal.

Vous pouvez aussi les imprimer depuis le site du collège Saint Michel :

https://www.ec-erdre.fr/college_upload.html

1.5. Vacances scolaires

TOUSSAINT	Du samedi 18 octobre au dimanche 02 novembre 2025
NOEL	Du samedi 20 décembre 2024 au dimanche 04 janvier 2026
HIVER	Du samedi 14 février au dimanche 01 mars 2026
PRINTEMPS	Du samedi 11 avril au dimanche 26 avril 2026
PONT ascension	Du jeudi 14 mai au dimanche 17 mai 2026
ETE	Le samedi 4 juillet 2026

2. SUIVI DU JEUNE

2.1. Absences – Retards

Toute absence ou retard imprévu doit être signalé avant 09h00 à la vie scolaire le jour même par téléphone au **02.40.72.49.49**, via École Directe ou par mail viescolaire@ec-erdre.fr

Une absence prévue doit faire l'objet d'une demande d'autorisation écrite **via le carnet de correspondance** ou par mail viescolaire@ec-erdre.fr, précisant le motif.

Pour les retards, à son retour dans l'établissement, l'élève doit passer à l'accueil de la vie scolaire.

Toutes ces demandes **doivent être émises par le responsable légal.**

2.2. Carnet de correspondance

Les professeurs et la vie scolaire utilisent le carnet de correspondance pour toute communication sur le travail, le comportement, les modifications d'horaires. Les responsables de l'élève peuvent aussi l'utiliser pour **demandeur un rendez-vous avec les professeurs.**

Le carnet de correspondance sera **utilisé pour notifier les absences et les retards**

Vous devez le consulter très régulièrement.

2.3. École directe

Vous avez la possibilité de consulter messages, notes, bulletins, absences et retards... sur le site : www.ecoledirecte.com

Pour les nouvelles familles et nouveaux élèves, nous vous communiquerons par mail et/ou sms avant la rentrée vos codes d'accès.

2.4. Certificat de scolarité

Les certificats de scolarité seront disponibles sur le site École Directe, rubrique Documents, début septembre.

2.5. Comptabilité

Un seul relevé de frais annuel familial vous sera communiqué sur École Directe.

2.6. Conseil de classe

Un **conseil de niveau** réunit des membres de la direction, les professeurs principaux, les parents délégués et les élèves délégués, pour faire un bilan sur le trimestre.

Sont abordées des questions autour de l'ambiance de classe, de l'orientation des élèves et de leur suivi, du fonctionnement de l'établissement, des projets pédagogiques, etc.

C'est un temps privilégié d'échanges entre les représentants de toutes les instances.

À ce conseil s'ajoute dans le trimestre un **conseil pédagogique**.

Sont réunis uniquement les enseignants de la classe et le responsable de niveau pour faire un bilan sur chaque élève, individuellement, et faire le point sur son orientation.

L'élection des parents délégués aura lieu lors de la réunion du 22 septembre.

2.7. Rencontre avec un professeur

Le **professeur principal est votre interlocuteur privilégié**. Il vous renseignera sur la scolarité et le comportement de votre enfant. **Vous le rencontrerez au moins une fois pour l'orientation, au plus tard début mars.**

Vous pouvez **prendre rendez-vous avec lui ou avec un autre membre de l'équipe pédagogique par l'intermédiaire du carnet de correspondance ou de la messagerie École Directe, dès que vous le jugez nécessaire.**

3. CONTACTS UTILES

Votre question concerne :	Interlocuteur :	
Absences, retards, retenues, self	Vie scolaire	02.40.72.49.49 École Directe viescolaire@ec-erdre.fr
Service administratif, examens Fonctionnement École Directe	Mme EVIN	02.40.72.49.49 École Directe kevin@ec-erdre.fr
Service comptabilité, bourses Règlement restauration	Mme PLAYOUST	02.28.30.30.70 École Directe cplayoust@ec-erdre.fr
Suivi scolaire de votre enfant	Professeurs Professeur principal	École Directe
Direction des études 3 ^e	Mme PAUVERT	spauvert@ec-erdre.fr École Directe
Direction des études SEGPA	Mme BILLON	sbillon@ec-erdre.fr École Directe
Directeur adjoint	M. TREAL	ntreal@ec-erdre.fr École Directe
Animatrice pastorale	Mme CLEMENT	eclement@ec-erdre.fr École Directe
Association de parents d'élèves	APEL	apelstchristophe@ec-erdre.fr École Directe